



DEB 2023-10

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20230705-2023-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 05/07/2023

République Française
Département de Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC**

Le 3 juillet 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, LINHARES Tiffanie et SEVIN Rolland.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à HEREDIA Justine), CASADO ESCOBAR Sylvia.

Secrétaire de séance : HEREDIA Justine

Objet : Approbation de la convention 2023-2024 de mise à disposition partielle du service voirie de la CoVe

Considérant la nouvelle convention 2023-2024 de mise à disposition partielle du service voirie de la Cove,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Le Maire entendu,

Valide la nouvelle convention du convention 2023-2024 de mise à disposition partielle du service voirie de la CoVe

Autorise le Maire à signer ladite convention.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric, le 5 juillet 2023

La secrétaire de séance,

HEREDIA Justine

Le Maire,

José LINHARES

